

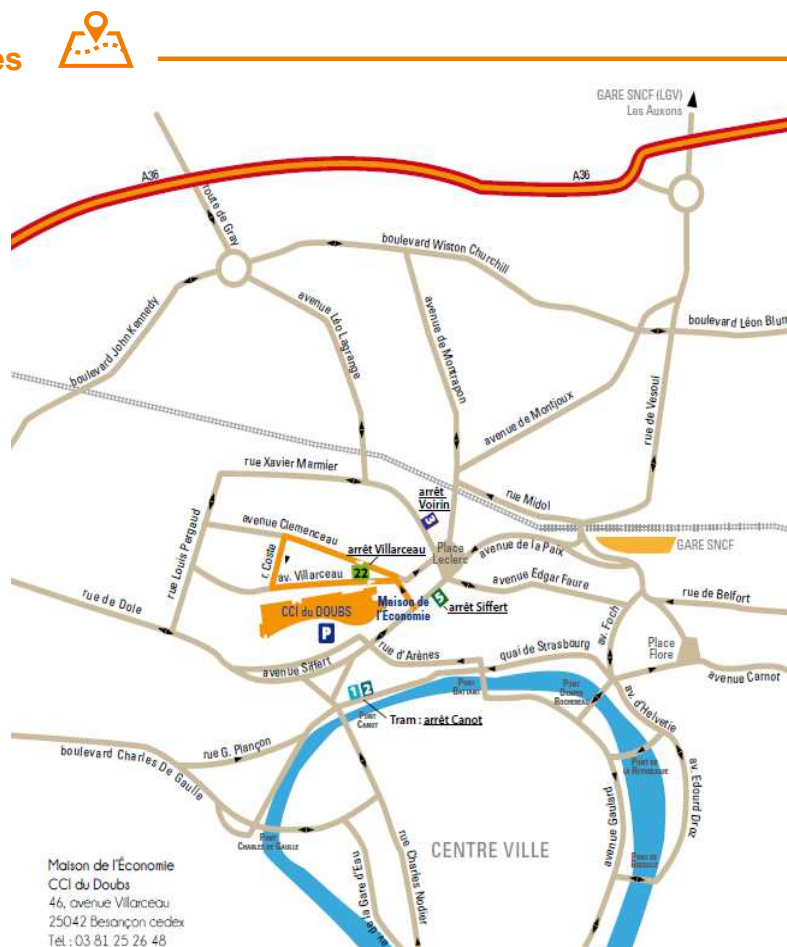
## INSCRIPTION & CONTACTS

L'inscription se fait en ligne avant le 30 janvier 2020, sur le site de la DREAL BFC à l'adresse : <http://www.bourgogne-franche-comte.developpement-durable.gouv.fr/sensibilisation-du-secteur-prive-aux-mobilites-a8299.html>

### Contacts

**DREAL Bourgogne – Franche-Comté -  
Service Transports-Mobilités/ site Dijon**  
Département Intermodalité - Déplacements  
17 E rue Alain Savary, CS 31269, 25005 BESANÇON Cedex  
Téléphone : 03 45 83 20 58 / Secrétariat : 03 45 83 20 94  
[francois.bostvironnois@developpement-durable.gouv.fr](mailto:francois.bostvironnois@developpement-durable.gouv.fr)

## Accès



----- Campagne d'information -----  
"Piétons et cyclistes: de bons clients pour vos commerces"



Lundi  
**10**  
février  
2020  
matin

**Besançon**  
**CCI du Doubs**  
**Maison de l'économie**  
46 avenue Villarceau-25000 Besançon



## CONTEXTE



Le Plan Régional Santé Environnement de Bourgogne Franche-Comté porte sur la période 2017-2020, avec 55 actions à développer. Parmi celles destinées à favoriser les modes actifs de déplacement, l'action 37 vise à sensibiliser les propriétaires de commerces et de services aux aménagements nécessaires pour faciliter le cheminement et le stationnement de vélos à proximité immédiate de leurs établissements, ainsi que, le cas échéant, l'utilisation de charrettes et de paniers comme mode unique de transport d'achats à l'intérieur et à l'extérieur des commerces. Elle invite également à réfléchir à des actions plus globales à envisager entre acteurs locaux (commerciaux, politiques, associatifs et citoyens)

A ce titre, la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement, organise une campagne d'information auprès des acteurs privés pratiquant une activité commerciale, de services ou de loisirs (cinéma, restaurant,...) sur les modes de déplacements actifs :

- pour offrir une alternative au déplacement des consommateurs sur des achats de marchandises ou de services, à vélo ou à pied, vers les zones commerciales ou les zones de loisirs,
- pour inciter à installer des équipements abrités sur les surfaces commerciales disposant d'un parking privé
- pour sécuriser le stationnement des bicyclettes.
- pour promouvoir les modes actifs pour les livraisons à domicile, ou celles des fournisseurs.

## OBJECTIFS



- comprendre qui sont les clients cyclistes et piétons et leurs spécificités
- connaître les équipements, services qui peuvent leur être utiles
- savoir comment agir individuellement et collectivement

## ORGANISATION



Cette matinée de sensibilisation s'inscrit dans un cycle programmé sur l'ensemble de la région Bourgogne Franche-Comté dans le cadre de l'axe 4 du Programme Régional Santé Environnement.

Elle est organisée par la DREAL Bourgogne-Franche-Comté, en partenariat avec la CCI du Doubs et le CEREMA Centre-Est.

## PROGRAMME



**09H30 – Accueil-café**

Animation et présentation : **Patrice Champon, Cerema Centre-Est**

Chaque sujet sera suivi par un temps d'échange

**10h00 – Ouverture de la journée**

DREAL Bourgogne-Franche-Comté ; CCI du Doubs

**Piétons et cyclistes : de bons clients pour le commerce**

**Quels aménagements et services pour attirer et faciliter la vie des clients cyclistes et piétons (équipements, services...) ?**

**Comment gérer les livraisons en mode actif (vers le commerce et du commerce au client) ?**

**Comment mettre en œuvre des actions, avec quels acteurs, quelle coordination ?**

**Débat et échanges avec la salle**

**12h30 – Fin de la réunion**